



Séance plénière 1 – le 4 juillet 2018, de 10h00 à 12h00 :

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS, Directrice générale de la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme (FNAU)

Je me présente : je suis Déléguée générale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), les outils d'ingénierie territoriale multi-niveaux, que beaucoup d'entre vous connaissent pour vos actions locales mais aussi en accompagnement de la coopération décentralisée des collectivités territoriales. C'est à la fois une fédération d'élus et de professionnels. Elle est présidée par Jean Rottner, président de la Région Grand-Est. Nous participons aussi aux débats internationaux.

Nous avons eu ce matin au cours de séquences d'introduction une belle interpellation d'Emilia SAIZ, sur l'opportunité que représentaient les ODD pour les collectivités, pour les Etats et acteurs et pour des politiques publiques plus durables. Notre table ronde va s'intéresser à la manière dont ces ODD sont mis en œuvre. Ce sont des engagements qui ont été pris par les Etats, mais que les Etats ne vont pas mettre en œuvre seuls. Une grande partie va être réalisée par les collectivités et organismes locaux au travers d'actions territoriales. On a bien vu que cet enjeu de territorialisation est nécessaire pour être proche des citoyens. Notre table ronde va s'intéresser à cette mise en œuvre, avec différents points de vue : celui de l'Etat qui s'est engagé pour la mise en œuvre des ODD, celui d'acteurs de terrain et des collectivités, et celui des acteurs du monde de la société civile, professionnels et entreprises. En effet, nous allons nous intéresser plus particulièrement à l'ODD 17, qui plaide pour des partenariats entre les différents acteurs pour atteindre les objectifs. Nous nous attacherons à voir comment les collectivités locales, les acteurs de la société civile font leur part dans la mise en œuvre des ODD, et comment ces ODD peuvent devenir un langage commun pour la coopération internationale et la coopération décentralisée.

Nos intervenants :

Bettina LAVILLE, Conseillère d'Etat et Présidente du Comité 21, va nous expliquer comment les acteurs non-étatiques s'approprient les ODD, et quels outils sont mis en œuvre par l'Etat ou le Comité 21 pour suivre cette évolution des ODD. Nous aurons deux témoignages de collectivités. Un premier par **Oliver CASTAÑEDA CORREA**, Coordinateur général de modernisation administrative de la Ville de Mexico et un deuxième par **Karliën GORISSEN**, Conseillère à l'Association des villes et communes flamandes (VVSG). Les témoignages suivants seront deux regards de partenaires de la société civile : **Joël LEBRETON**, Président du Conseil de Surveillance de Kéolis qui est un groupe qui travaille sur les mobilité humaines et Vice-président d'une ONG, puis **François MANCEBO**, Professeur des universités en aménagement, urbanisme et développement durable, Université de Reims Champagne-Ardenne, qui travaille sur les enjeux de développement durable.

Madame Bettina LAVILLE, Conseillère d'Etat, Présidente du Comité 21 :

Je tiens à saluer le Président Monsieur Roland RIES, qui est très engagé dans les ODD. Le Comité 21 est mobilisé dans l'appui à la réalisation des ODD, puisque nous en avons fait le fil directeur de tout notre programme. Le Comité 21 est un comité qui s'est créé à l'initiative de Huguette BOUCHARDEAU, ancienne ministre de l'environnement, Simone VEIL et moi-même. Nous avons créé ce comité à l'issue de la Conférence de Rio, qui a réuni tous les groupes qui travaillent sur le développement durable, après que l'ONU ait décrété « l'agenda 21 » : le programme pour le 21^e siècle qui devait apporter une stabilisation du climat, conserver la biodiversité, faire travailler toutes les communautés ensemble, pour assurer cette conception nouvelle du progrès en tenant compte des contraintes de l'écologie et du climat. Nous avons un pôle de collectivités locales, un pôle d'organisations non-gouvernementales, un pôle d'universitaires et de chercheurs ainsi qu'un pôle d'entreprises, et nous développons un pôle de citoyens.

Nous avons choisi les ODD comme fil conducteur car depuis la conférence de Rio, nous avons un immense plan qui se déroule en plusieurs étapes, pour assurer le maximum de bien-être à l'humanité, avec une population exponentielle. Suite à l'agenda 21, à partir de 2002, l'ONU a traité avec l'ensemble de ses membres les Objectifs Mondiaux du Développement, OMD très axés sur le développement. Quand il a fallu évaluer les OMD, il y a 4 ans, on s'est rendu compte qu'il y avait des objectifs mondiaux qui avaient bien fonctionné, comme ceux concernant la pauvreté, qui avaient été relativement atteints (bien qu'il y ait d'énormes différences dont on ne peut s'accommoder), tout comme ceux qui concernent l'alimentation et l'accès à l'eau pour les populations. D'autres, qui couvraient les enjeux notamment écologiques - climat et biodiversité, n'étaient pas identifiés comme OMD et n'avaient pas du tout fonctionné. Je pense que c'est la grande cause de l'échec de la conférence de Copenhague, car au moment de la conférence climat, les pays du Sud nous ont dit : « vous voulez nous faire aller plus loin dans les efforts demandés pour stabiliser le climat, mais vous n'êtes pas allés plus loin dans les efforts concernant le développement ». Il y a eu une prise de conscience de la communauté internationale, et les Objectifs de Développement Durable ont alors été adoptés. Vous avez des cibles et des indicateurs. La France, sous l'autorité du Commissariat général du Développement Durable est entrain de publier ces indicateurs, et travaille avec l'Insee.

Certains pays bouleversent leur gestion administrative à travers le développement durable : les pays nordiques intègrent les Objectifs de Développement Durable dans leur nomenclature budgétaire. Ils ont modifié leur vision interne. Ce travail doit être salué, car dans ce monde où les risques se multiplient, le fait d'intégrer à la vision nationale des objectifs internationaux permet d'avoir une vue unifiée de l'action qu'on mène. C'est la construction d'une fraternité.

Les ODD sont la face lumineuse de la mondialisation. Mais vous avez dans cette mondialisation une face plus dramatique : les multinationales qui ne respectent pas les engagements qu'elles disent prendre, le creusement des inégalités, la destruction de la planète... A coté de cela, il y a une communauté faite par certains gouvernements, qui ne se contentent pas de juste signer les ODD, mais les mettent en œuvre. Il y a aussi une société civile internationale qui s'engage complètement dans ces ODD, et qui incite les

gouvernements à s'y engager d'avantage. C'est un langage commun du monde. Bien entendu il y a la transition, qui est un mot imprécis. Le développement durable c'est un concept qui a été forgé à la fin du 20^e siècle pour protéger la vie au 21^e siècle.

En quoi la société civile, notamment les collectivités locales, s'engage dans les ODD ? La souplesse des ODD c'est que selon leurs spécificités, certains s'engagent sur la pauvreté, d'autres sur les questions de genre, tous j'espère sur la paix (ODD16), certains sur la biodiversité, et ils s'accordent avec leurs indicateurs pour aller dans le même sens. Il y a aussi un examen tous les ans, avec le Forum Politique de Haut Niveau qui se réunit dans 15 jours maintenant, pour une revue mondiale, autour de groupe d'objectifs. Une session d'ONU ne peut pas tous les revoir. Il a été décidé de faire un bilan général en 2020. Pour l'instant, les participants regardent ce à quoi on est arrivé au bout de 3 ans, sur 4 ou 5 objectifs. Cette année, on étudie la biodiversité terrestre et la ville.

Par le traité de Paris, les Etats se sont engagés, et quand on a multiplié toutes les contributions qu'avaient déposées l'Etat à l'ONU, on s'est rendu compte qu'on était à 3°C de réchauffement plutôt qu'à 2°C. Les négociateurs ont dit que au-delà des Etats, c'était à toutes les forces vives, en particulier les collectivités et les entreprises de se saisir du sujet. Depuis trois ans, au niveau du traité de Paris, les entreprises ont publié des engagements, les fonds d'investissement également. Les collectivités locales et groupes internationaux de collectivités locales organisent à chaque session des conférences pour mobiliser et avoir des alliances entre villes pour échanger les bonnes pratiques, se mobiliser et endiguer le réchauffement de la planète. Il faut faire la même chose pour les Objectifs de Développement Durable.

Je voudrais saluer Cités Unies France qui nous reçoit aujourd'hui et qui s'est beaucoup engagée pour ces questions. Comité 21 a publié récemment : « Appropriation des ODD par les acteurs non-étatiques français ». Cités Unies France a non seulement participé, mais aussi animé une des parties de ce bilan. Il est très important que chacun se sente responsable de la milliardième parcelle d'ODD à laquelle nous devons aboutir. Si chaque groupe de citoyens se donne des objectifs, communs au monde entier, on y arrivera. Le bilan sera fait en 2030 et va commencer dès 2028. Ce sera une date cruciale en matière de réchauffement climatique, de biodiversité, de crises ou pas de l'eau, et de lutte contre la pauvreté. Ce sera le dernier rendez-vous, avant de plonger dans 2030-2050. Tous les experts internationaux savent que c'est la date cruciale où nous basculons dans une autre planète écologique, une autre organisation de la planète ou une non-organisation de la planète. Quand on prépare 2030, on sait parfaitement qu'on prépare également ce que sera 2030 et 2050. Si nous avons des résultats médiocres entre 2015 et 2030, nous allons accélérer les problèmes que nous aurons entre 2030 et 2050 alors que les ODD sont faits justement pour maîtriser les risques d'évolution du monde, dans un désordre mondial. Non seulement les ODD sont la face lumineuse du monde, mais c'est surtout la force vitale du monde.

Les collectivités locales ont une immense responsabilité. Elles sont le niveau intermédiaire qui peut parler quasi-quotidiennement aux citoyens. Les citoyens se sentent de plus en plus éloignés des nations, et des groupes de nations (cf. la crise européenne) et considèrent l'ONU de façon assez lointaine. Les collectivités locales ont un rôle immense à jouer. Il ne faut pas le voir comme une demande de plus, une grille

de plus à remplir, ou des contraintes, mais au contraire une enveloppe générale, qui permet de donner du sens à toutes les autres contraintes réglementaires. Je pense qu'aujourd'hui ce dont a besoin le monde, c'est de sens.

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS :

Les ODD sont donc des engagements communs, dans lesquels chacun doit prendre sa part, avec un rôle clé que Bettina LAVILLE a soulevé pour les collectivités. Nous allons avoir deux témoignages sur la façon dont les grandes ou les plus petites collectivités se saisissent de ces ODD pour leurs politiques publiques.

Monsieur Oliver CASTANEDA CORREA, Coordinateur général de modernisation administrative, Ville de Mexico

Merci beaucoup aux organisateurs de cet événement pour votre invitation. Je remercie le département de la Ville de Mexico qui rend de plus en plus possible ces participations dans des rencontres mondiales. Avant de passer au thème concret, je voudrais vous donner un aperçu de ce que représente aujourd'hui le gouvernement de la Ville de Mexico. Nous avons une population actuelle autour de 9 millions de personnes. Chaque jour, entre 4 et 6 millions de personnes viennent à la ville pour travailler, étudier, ou pour effectuer des activités commerciales. Nous faisons partie d'une zone métropolitaine de plus de 20 millions d'habitants : cela a un impact pour la ville au niveau régional, à l'intérieur du pays, en particulier au niveau de la demande de services à laquelle le gouvernement de la ville doit faire face. Nous devons signaler que le gouvernement de la ville de Mexico est un gouvernement relativement nouveau. Nous avons 21 ans d'autonomie politique, avec une autonomie quasi-complète par rapport au gouvernement fédéral. La ville de Mexico était au départ un département administratif qui dépendait à 100% du gouvernement fédéral. Comme gouvernement, nous avons des défis importants. La ville a eu la possibilité de grandir rapidement, de fortifier ses finances publiques, de générer des institutions de gouvernement, de générer des normes et lois pour la ville. Aujourd'hui il faut donner un ordre à tout cela, et donner une sortie avec plus de planification stratégique pour atteindre les objectifs présents.

La ville est récemment passée par un processus de transformation politique. Elle a maintenant sa première constitution politique, qui sera en vigueur en septembre. Cela implique un changement avec une vision d'avant-garde, en mettant au premier plan les droits de l'Homme dans les obligations de l'Etat et dans l'exercice des droits et l'accès à la justice. Cette première constitution soulève l'existence d'un institut de planification et de prospection qui a deux axes principaux : 1) la construction des instruments pour la planification du développement 2) la planification urbaine. Ce nouvel institut sera créé dans quelques années. Aujourd'hui, la ville de Mexico n'est pas un département, mais ce n'est pas non plus un gouvernement local comme les autres car il a une grande importance pour le pays. Mexico reste le centre politique, culturel, économique, religieux et social le plus important du Mexique. Même s'il n'a pas le statut d'un Etat de la fédération, c'est une entité fédérative.

Récemment, il y a eu les élections dans le pays qui ont impliqué un changement dans la perspective pour le gouvernement entrant, et la possibilité d'assurer quelque chose qui est resté au niveau de la constitution politique de la ville de Mexico : le droit fondamental et constitutionnel à la bonne administration publique. Dans ce contexte, à Mexico, nous avons eu un processus de planification unique. Nous essayons de suivre le modèle de gestion publique de la banque inter-américano de développement qui se base sur 5 piliers : 1) planification, 2) budgétisation, 3) gestion financière, 4) gestion de programmes et projets (exécution et implantation) et 5) évaluation. Il s'agit d'avoir un mécanisme de planification plus large, qui nous amène à des définitions plus stratégiques pour la ville. Cela nous a amené la participation de différentes organisations de la société civile à travers plus de 100 000 enquêtes en 3 mois, et la construction d'un programme général de développement qui a 5 axes stratégiques : 1) la partie sociale (d'équité et d'égalité), 2) la partie sécurité de la ville, 3) le développement économique durable, 4) le thème des services, de l'habitat, des infrastructures, et 5) développer d'autres composantes internes pour améliorer la gestion (le budget basé sur les résultats, la meilleure régulation, l'évaluation, la transparence, la professionnalisation du gouvernement), c'est à dire centré sur les capacités internes du gouvernement.

De ce processus de planification, 3 niveaux de documents ont surgi. Le premier, c'est le programme général de développement avec 5 axes stratégiques, mais aussi divers axes transversaux, principalement ceux des droits humains, l'égalité de sexe, l'action internationale. Le deuxième niveau est celui de documents de programmes (programmes sectoriels, schémas de coordination entre plus de 98 agences publiques, pour essayer d'attaquer des problèmes publics). Dans cet exercice, 233 programmes ont été identifiés et ont été regroupés en 33 aires d'opportunités, qui ont été incluses dans ces 5 axes mentionnés précédemment. 14 programmes sectoriels ont pour mission de trouver des mécanismes de coordination entre les agences publiques, ce qui représente un défi important au niveau gouvernemental. Au troisième niveau, ce sont les programmes institutionnels. Il s'agit de voir comment mettre en place ces programmes dans les institutions, pour mettre en œuvre ce programme de développement. L'objectif de ces programmes vise à établir un lien direct entre le budget et la planification, savoir si le gouvernement est en train de remplir les objectifs définis à l'origine, et si rien ne s'est perdu en chemin. Cela nous amène à rassembler les indicateurs qui ont été établis dans ces programmes, qui sont environ 690. Nous avons des indicateurs sur la qualité de la gestion, et d'autres sur les résultats.

Le Mexique, comme les autres pays, travaille sur l'agenda 2030 depuis 2017 ; cela a permis de travailler très rapidement à l'alignement de objectifs et résultats à atteindre, grâce aux objectifs que nous avons intégrés dans le programme de développement et les autres programmes. La méthodologie qui a été utilisée dans le programme général de développement était la même que celle visant à mettre en place le suivi et l'évaluation des actions du gouvernement. Cela a facilité l'implantation rapide du programme. Une fois l'installation des conseils au niveau local, nous avons commencé à faire ce travail d'alignement. En 2017, après seulement 5 mois nous avons terminé l'exercice d'alignement avec 1130 objectifs correspondant à 1130 actions pour arriver aux ODD. Cela nous permet de faire des études sur les actions que nous menons en tant que gouvernement de la ville. Nous pouvons voir l'avancée du gouvernement dans certaines actions et comment elles impacteront l'accomplissement de l'agenda 2030. Il est

également possible d'identifier toutes les actions que nous avons au sein du gouvernement pour chacun des ODD, ce qui pose des défis à l'administration : sur le processus de planification avec le prochain gouvernement, avec une prochaine constitution, nouvelle administration. Cela va permettre de reprendre ce processus, faire un exercice beaucoup plus articulé et le coordonner avec l'agenda. Il s'agit d'établir un lien plus étroit entre la planification et surtout l'opportunité de diriger ce processus de planification avec une première expérience, et inclure un nombre plus important d'associations civiles pour une participation plus ouverte encore.

Je vous invite à consulter cette information sur la page www.monitorreo.cdmx.gov.mx où vous trouverez l'information complète et les indicateurs.

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS :

Les ODD ont servis de matrice pour mettre en lien toutes les actions d'évaluation et de monitoring, qui vont aussi vous aider à assurer une continuité de l'action et mobiliser les acteurs.

On poursuit avec une posture d'association de collectivités : comment les collectivités flamandes se saisissent des ODD, quel est votre rôle pour les outiller, faire de la pédagogie et diffuser des engagements ?

Madame Karlien GORISSEN, Conseillère, Association des villes et communes flamandes (VVSG)

Merci à tous d'être là et merci à Cités Unies France pour l'invitation. Je voulais commencer avec une photo d'une de nos spécialités belges : des chocolats. Vous voyez ici une photo prise dans une commune flamande, de Balen, d'environ 20 000 habitants. Ils font des pralines avec le logo de la commune au milieu, et avec autour, le cercle des 17 ODD. Au sein de la VVSG, nous avons trouvé cette idée très bonne. C'est la première commune en Flandres qui a maintenant un fonctionnaire spécialisé pour les ODD. A VVSG, en tant qu'association, nous avons commencé à travailler sur les ODD dès le début. Nous avons organisé, à Anvers, une conférence internationale sur les ODD qui a rassemblé nos communes flamandes et leurs partenaires du Sud. A cette occasion, nous avons lancé une déclaration d'engagement, signée aujourd'hui par 70 communes flamandes sur les 308 et par une vingtaine de communes partenaires, en Afrique, Amérique ou Asie. Signer une déclaration est assez facile, ce qui est plus dur est de réellement travailler sur les ODD. Nous avons lancé un projet pilote, pour expérimenter avec les communes flamandes, comment on peut travailler, localiser les ODD au contexte flamand. Pour cela, l'an dernier nous avons lancé un appel aux candidatures : 50 communes ont répondu (1/6). Sur ces 50, nous en avons choisi 20 de différentes tailles, avec engagement international avancé sur les ODD divers. C'est un groupe varié, et l'objectif est de pouvoir partager les résultats de ce groupe vers toutes les communes pilotes. Nous nous voyons 3 à 4 fois par an à Bruxelles, et VVSG va dans les communes 1 ou 2 fois par an. On regroupe les fonctionnaires et élus de ces communes. Ce qu'on a remarqué, c'est que dans l'administration, il n'y a plus uniquement ceux qui travaillent sur la coopération au développement et sur les ODD, mais de plus en plus de personnes

qui se trouvent aux positions plus stratégiques. Dans ce projet pilote, on travaille sur 3 piliers :

1) **Les politiques locales** (élections municipales en octobre cette année) : on suit les différentes étapes de la planification locale. Par exemple, l'an dernier on a commencé à travailler avec nos communes, sur des documents préparatoires. Les communes travaillent sur ces documents pour les transmettre aux nouveaux élus, pour que ces derniers puissent baser leur politique sur ces documents. Si on intègre les ODD dans ces documents, on pense que le travail sera plus rapide sur ces ODD par la suite, pour des politiques plus durables. On a travaillé avec différents scénarios, car certaines communes veulent avancer très vite sur ces 17 ODD, mais d'autres ne veulent pas le faire tout de suite. On a travaillé sur 5 différents scénarios, pour que chaque commune puisse choisir sur quel scénario elle souhaite travailler. On travaille actuellement avec le groupe pilote, sur le nouveau plan pluriannuel : on voit comment on peut vraiment avoir une politique plus durable, comment on peut traduire les indicateurs au niveau local, en Flandres, et les mettre en lien avec les indicateurs que le gouvernement belge a choisis pour rapporter au Nations Unies.

2) **Au niveau politique** : nous travaillons ensemble avec les élus des 20 communes pilotes, pour faire des recommandations sur la façon dont les différents partis politiques peuvent intégrer les ODD dans leur programme politique. Notre président dit toujours que les ODD doivent se réaliser au niveau local sinon, ils ne vont pas se réaliser.

3) **La sensibilisation** : beaucoup de communes commencent à travailler sur la sensibilisation. Nous avons rassemblé 50 bonnes pratiques de communes en Flandres, 50 exemples sur comment elles sont en train de sensibiliser en interne et en externe. Par exemple, une balle anti-stress avec les ODD a été distribuée dans une commune. Dans une autre commune, ils ont mis des autocollants ODD et dans une autre, il y a un festival avec différents jeux sur les ODD dans les écoles aussi. Elles essaient de lier cela dans leur magazine communal et il y a des sacs sur les ODD. Nous essayons de regrouper les bonnes pratiques, de les diffuser, et les stimuler.

Témoignage de collectivités :

Madame Lilian LUCCHESI, Conseillère régionale, Région Bourgogne-Franche-Comté :

La Région Bourgogne-Franche-Comté teste le fait que les ODD soient une politique transversale dans les politiques publiques. En effet, depuis la prise de fonction de Marie-Guite DUFAY, sa présidente, nous avons décidé de tenir compte de l'agenda mondial et de contribuer ainsi à la réalisation des ODD à travers nos politiques. Notamment nous nous sommes mobilisés pour l'agenda 2030, dans le cadre de notre politique internationale : en 2016 et 2017, nous avons dédié nos assises annuelles de la coopération et de la solidarité internationale, au processus d'élaboration et de mise en œuvre des ODD au plan national, local et international. Nos assises de 2017 ont été organisées avec le Comité 21 et nous avons eu le plaisir d'accueillir Bettina LAVILLE.

Début décembre aura lieu notre 3^e forum sur les ODD, afin de promouvoir des nouvelles façons de coopérer et d'innover. Nous incitons également les porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale, dans les coopérations à prendre en compte les ODD dans la conception et réalisation de leurs projets, avec deux dispositifs financiers. Enfin notre politique internationale est tout à fait compatible avec les ODD, puisque les trois piliers en sont la transition écologique, l'emploi décent pour tous, et la solidarité à travers le vivre ensemble.

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS :

On a bien vu que les ODD pouvaient être une matrice pour la coopération internationale, notamment des collectivités. Un autre témoignage ?

Madame Célestine KETCHA COURTES, Maire de la commune de Bangangté (Cameroun), Présidente du Réseau des Femmes élues locales d'Afrique :

Il faut mettre les femmes autour de la table, mais il faut aussi mettre l'Afrique autour de la table. Tous ces agendas dont vous parlez, Accord de Paris ou Accord 2030, ce sont des agendas qui concernent en premier chef l'Afrique. Tous les continents sont développés, et c'est autour de l'Afrique qu'il y a des richesses, qu'il y a des potentialités à développer, qu'il s'agisse de l'eau ou de l'énergie. De manière transversale, les 17 ODD s'adressent d'abord à l'Afrique.

Pour avoir travaillé avec l'Union européenne et les Nations Unies dans l'architecture post-2015, nous savons que les 3 piliers sont le privé, le social, et la coopération internationale. Je salue la présence du ministère, le FEICOM, qui est l'instrument de cofinancement des contributions des maires locaux. A Bangangté, on a saisi ce pilier qui est la coopération internationale, pour adresser les 17 ODD, notamment l'Objectif 5 'Égalité entre les sexes'. Nous sommes 52% de femmes dans le monde, mais au niveau des maires, sur le plan mondial, nous sommes 6%. Pour que les femmes soient à compétences égales, il faut que les petites filles aillent à l'école. Pour cela, je fais des projets avec la coopération internationale l'AIMF, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le SIAPP.

Je m'intéresse aussi aux questions de climat : nous venons de terminer à Bangangté un centre de dépotage ; il traitera les bouts de vidange qui permettra de transformer nos déchets humains en intrant agricole.

L'Afrique s'intéresse aujourd'hui aux questions de coopération, nous souhaitons continuer à poser ensemble ces questions de pauvreté, ces questions de climat : quand l'Afrique sera durablement développée, nos enfants pourront rester au pays.

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS :

Merci pour ce témoignage. Nous étions la semaine dernière au sommet Climate Chance, à Abidjan, et c'est un vecteur très fort de lutte contre le changement climatique, beaucoup de choses vont se jouer en Afrique.

Madame Bettina LAVILLE :

Je voudrais juste vous ajouter que j'ai eu la chance, il y a deux mois, de participer à un séminaire d'entrepreneurs africains à Casablanca, qui voulaient non seulement mettre en œuvre la RSE (Responsabilité Sociale Environnementale) dans leur entreprise, mais aussi faire des passerelles avec les ODD, pour qu'il y ait la dimension interne de la RSE dans leur entreprises, mais aussi la dimension tournée vers l'extérieur, vers la coopération. Ce qui était frappant, c'était de voir à quel point la volonté politique de ces personnes était presque plus en avance que dans certaines entreprises européennes.

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS :

C'est une parfaite transition pour la suite du débat. Je passe la parole à Joël LEBRETON, qui représente le monde des entreprises ici, mais aussi des ONG. Que veulent dire les ODD dans une grande entreprise ? Bettina LAVILLE a cité la RSE des entreprises, est-ce-que les entreprises s'en saisissent et comment vous travaillez avec les collectivités, notamment pour l'ODD 17 ?

Monsieur Joël LEBRETON, Président du Conseil de Surveillance, Keolis, Vice-président, Agrisud international :

Keolis est un opérateur de transports publics et de mobilité urbaine. Notre mission est de rendre la ville plus durable sur le plan de la mobilité. Toute notre action, nous la faisons dans le cadre de délégations de services publics des collectivités locales. Nous sommes au cœur de ce genre de sujet. En tant qu'entreprise, nous avons utilisé les ODD à l'intérieur du projet d'entreprise global, que nous avons déclinés. Dans tous les objectifs du projet d'entreprise, il y a un ou deux ODD pris en compte. Nous nous focalisons sur 10 ODD qui sont connus de tous à l'intérieur de l'entreprise, ça fait donc parti du sens qu'on donne à notre action, et nous développons des politiques de groupes afin de vérifier que nous avançons sur ces ODD. La certification ISO-14001 : nous la pratiquons à l'échelle du groupe (c'est un groupe de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaire, dans une vingtaine de pays). C'est une vraie exigence de groupe, tout comme la diversité et l'inclusion, nous avons par ailleurs obtenu un label de « *gender and quality international standards* ».

Je viens plus particulièrement sur les collectivités locales : je les observe de l'extérieur, et j'entendais ce matin que ce n'était pas toujours facile pour les collectivités de convaincre en interne de l'utilité de ces actions. En tant qu'observateur extérieur, il est évident pour moi que les collectivités territoriales sont les mieux placées pour traiter ces sujets. En effet, elles connaissent le terrain, elles ont une capacité et réactivité et savent aller au plus près des sujets.

Il y a une deuxième évidence : les collectivités territoriales françaises ont des choses à dire à leurs homologues d'autres pays. Elles ont, depuis une trentaine d'années, une décentralisation assez poussée. Elles ont donc l'habitude d'avoir des responsabilités globales, de couvrir des champs très importants, de travailler avec des partenaires (dans le cadre de délégation de service publics). Elles ont donc dans les mains beaucoup de

choses, en comparaison avec des collectivités territoriales dans d'autres pays (Amérique du Nord, Australie et certains pays d'Europe), où les collectivités locales ont beaucoup moins d'autonomie pour agir. Il est intéressant que les collectivités territoriales françaises aient ce type de dialogue avec d'autre pays.

Chez Keolis, en tant qu'opérateur de transport, nous nous attachons à mettre en réseau des collectivités locales françaises avec d'autres. Il y a quelques semaines, nous avons organisé des échanges entre la ville de Boston et la ville de Strasbourg, car Keolis est présent dans ces deux villes. Strasbourg a fait un chemin sur la mobilité urbaine, qui ouvre des perspectives à une municipalité comme Boston. Les villes américaines sont en train de bouger fortement, même si l'Etat fédéral ne prend pas le même chemin. Nous sommes en train de monter des relations entre la Métropole de Lyon et la Ville de Buenos Aires, sur les questions de transport public. Il y a beaucoup de choses à faire et j'encourage les collectivités locales françaises à aller de l'avant dans ce domaine-là.

Je prends une autre casquette, je suis Vice-président d'une ONG, Agrisud International, qui fait du développement agricole dans des pays du sud. Je constate les mêmes choses. Agrisud travaille principalement sur des projets de territoire, car nous pensons que c'est la manière de faire progresser le développement agricole. Il faut contextualiser, travailler sur un territoire, et dans toutes les dimensions. La coopération décentralisée est le meilleur outil qui existe. Un exemple parmi d'autres : à Madagascar, Agrisud est partenaire de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région ITAS, une région du centre de Madagascar. Depuis 10 ans la Région noue ce partenariat et s'appuie sur Agrisud pour professionnaliser cette action de développement agricole. Cette collaboration a donné lieu à des schémas d'aménagement communaux, car il y avait de vrais problèmes de déforestation. On a travaillé sur l'organisation communale, sur la gouvernance, puis des actions de formation à l'agro-écologie ont été menées, ainsi que la création d'un centre de formation régionale. Inscrites dans la durée, ces actions professionnelles nécessitent des partenariats entre des collectivités territoriales et des acteurs professionnels. Les Etats se sont retirés de la coopération avec Madagascar ces dernières années, la Région Nouvelle-Aquitaine est restée et on peut mesurer aujourd'hui l'ampleur de l'action qui a été menée. Ce sont des milliers d'agriculteurs qui ont changé de statut, de petites entreprises agricoles. L'action des collectivités territoriales se montre déterminante.

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS :

Nous allons terminer notre tour de table avec un autre volet de la société civile : celui des chercheurs, des formateurs. François MANCEBO enseigne à Reims et travaille aussi sur les enjeux de développement durable et international. Que vous inspirent ces échanges, et comment vous saisissez vous des ODD dans le monde académique ?

Monsieur François MANCEBO, Professeur des Universités en Aménagement, Urbanisme et Développement durable, Université de Reims Champagne-Ardenne

Je ne parlerai pas au nom de l'ensemble du monde académique, mais en mon nom. Les chercheurs sont toujours fortement mis en valeurs dans les mots, beaucoup moins dans les actes. On parlait des indicateurs tout à l'heure, je voudrais rappeler une phrase d'Alfred Sauvy, qui disait que les chiffres sont des innocents qui avouent facilement sous la torture. J'ai regardé l'intitulé de l'atelier et je me suis posé deux questions en entendant les différentes interventions. Je me disais « c'est bien l'urbanisation en général », mais il y a quand même d'énormes différences entre les cités, une ville du Nord, du Sud, un village... Pour mémoire, même dans les espaces ruraux, les gens vivent de manière urbaine aujourd'hui. Si on veut apporter une réponse via les ODD, il faut se demander de quel type d'urbanisation on a besoin. Nous n'avons pas besoin d'aller à l'autre bout de la planète pour comprendre ce dont il s'agit. Il suffit d'aller à Sedan, ville sinistrée, et d'essayer de comprendre comment on applique un certain nombre de mesures dans une ville pauvre, avec une importante population paupérisée.

Ensuite, on parle de territoire. Je me rappelle de bagarres titanesques à la fin du XX^e siècle lorsqu'on mettait en place des contrats de pays, sur ce qu'est la limite du territoire. Ce n'est pas évident : il suffit de regarder aujourd'hui les arrondissements de Paris pour se rendre compte que ce n'est pas une notion évidente. Je pense que cela s'applique aussi ailleurs. Ce thème demande à être différencié. Je ne crois pas aux choses qui s'appliquent n'importe comment dans toutes les conditions. Je crois qu'une approche « *place-based* » est très importante. Les problèmes environnementaux se situent dans les villes et les problèmes sociaux vont avec également. Je suis quelqu'un de très utilitariste : pour que les choses marchent, pour que les choix technologiques, les « *smart cities* », les ODD et les dispositifs fonctionnent réellement, il faut qu'ils puissent être appropriés par les gens. Ce phénomène d'appropriation est important et souvent, dans ce que j'ai entendu ici, j'ai perçu beaucoup de bonnes intentions réelles, sincères, profondes. La personne qui a quelques projets européens sous le coude aujourd'hui et qui travaillent avec les populations se dit : « c'est marrant, l'articulation entre le moment où on a des idées et où on les réalise, l'appropriation par les gens de ce qui se passe, où-est-il ? » Je trouve que ça manque un peu.

Au delà d'une déclinaison de principes, il y a une véritable réflexion sur la manière de mettre en place une gouvernance plus collaborative, de mettre en place des dispositifs permettant de réguler un certain nombre de choses, de mettre les gens au centre du processus. Je vous rappelle que le mot « environnement » vient d'« environner » qui signifie qu'il y a des gens à environner. Sans les gens, il y a des écosystèmes, une terre qui continue à fonctionner, mais il n'y a pas d'environnement. Je pense que cette dimension là doit être prise en compte. Les ODD sont très bien à condition qu'une réflexion d'appropriation soit prise en compte et à condition qu'il y ait également, de la part des populations concernées, des démarches plus *bottom-up*. Comment on peut donner la voix à ceux qui n'arrivent pas à l'exprimer ? Comment, pour reprendre Amartya Sen, peut-on faire face au déficit de capacité ?

Madame Brigitte BARIOL MATHAIS :

Nous devons arriver à la fin de notre table ronde. Je retiens deux mots clés avant de laisser la parole : 1) Le besoin d'appropriation, chacun doit pouvoir s'approprier et faire sa part dans les ODD, et 2) Le fait que ça puisse être un langage commun pour mettre en réseau et coopérer.

Je laisse la parole à Bettina LAVILLE conclure en nous disant comment on peut passer à la vitesse supérieure et qu'est ce que vous proposez pour aller un peu plus loin.

Madame Bettina LAVILLE :

Je ne sais pas si on peut conclure quelque chose qui est une promesse, qui continue et qui n'a finalement que 3 ans d'âge, même si derrière nous avons l'expérience de l'Agenda 21 et des objectifs mondiaux de développement. Je suis très admirative des deux exemples qui nous ont été donnés.

D'abord, on sent que le Mexique est vraiment une puissance qui essaie de concilier un essor économique remarquable en même temps qu'une progression sociale, qu'il y a une intégration des citoyens dans tout ce processus, et une volonté de renvoyer à l'Etat une sorte de modèle. Dans les Flandres, l'appropriation est « affective » et se fait par des signes qui font que les gens peu à peu se l'approprient. C'est pourquoi nous avons appelé le rapport « Appropriation des ODD », car c'est très important. Il ne m'appartient pas de dresser les objectifs mais je voudrais souligner deux choses :

1) Dans 15 jours aura lieu le Forum Politique de Haut Niveau pour les ODD. On a bien senti que la première année on commençait à se connaître, la deuxième année on commence à prendre le sujet. Cette année, on verra s'il y a un basculement, car 2018 marque le milieu de la première partie. Les OMD, tout le monde s'en est occupé peu à peu, et juste avant, tout le monde s'est dit « oh, ça va se terminer dans 6 ans et donc il faut accélérer le rythme ». Il est nécessaire d'accélérer le rythme dès la première période pour les ODD. Le Comité 21 fera, en septembre prochain, une évaluation de ce FPHN, car nous faisons partie de la délégation française. Je pense que c'est très important de mesurer l'ambiance et l'engagement, malgré les lourdeurs du monde aujourd'hui.

2) Il y a un philosophe français qui s'appelle Bruno Latour, il vient d'écrire un livre qui s'appelle « Où atterrir ? » et qui démontre l'angoisse des populations par rapport à la dégradation qui est finalement la terre, le sol, le lieu où l'on vit, la collectivité où l'on s'encre, et aussi la collectivité où on fait sa vie. Cette collectivité est menacée très souvent par la fuite des sols et aussi par des désordres et des dérives dans la manière dont s'organise la collectivité. Je crois que les ODD permettent d'atterrir. C'est la raison pour laquelle j'ai beaucoup apprécié ce que vous avez dit : la collectivité est le socle, au sens premier du mot, de ce développement mondial.

Il est tout de même passionnant qu'après 20 ans d'ultra-libéralisme, on revienne tous à une sorte de planification. Ce n'est pas une planification de l'Etat, c'est une planification co-construite par la société civile et cela pourrait être une forme de planification du XXI^e siècle, qui retiendrait de la planification uniquement le fait de jalonner l'avenir d'étapes,

mais qui en même temps serait un peu le contraire, puisque ce serait une planification vue du bas. Cette table ronde a permis de voir qu'on atterrissait très bien avec les Objectifs de Développement Durable.